LA TRADITION PARLEMENTAIRE EN COLUMBIE BRITANNIQUE

David Adams et Clarence Reser

Le gouvernement parlementaire en Colombie-Britannique date du 12 août 1856, lorsque la première assemblée législative fut établie pour la colonie. Ce document examine les changements et l'évolution qui ont eu lieu dans les années suivantes.

L'expédition épique par voie de terre d'Alexander Mackenzie sur la côte du Pacifique durant l'été de 1793 n'a pas révélé, comme il l'espérait, l'existence d'un grand fleuve coulant en direction de l'ouest vers la mer. Il découvrit plutôt un vaste district riche en animaux à fourrure sur lesquels la Compagnie de la Baie d'Hudson n'avait pas plus de droits exclusifs que sa rivale, la Compagnie du Nord-Ouest, que Mackenzie représentait. Par conséquent, comme la population de castors se décimait dans le département de la Saskatchewan, la Compagnie du Nord-Ouest exploita son avantage initial à l'ouest des Montagnes Rocheuses en dépêchant deux grands explorateurs commerçants de fourrures, Simon Fraser et David Thompson, pour établir des postes de traite dans toute la région qui, plus tard, fut connue sous les noms de Nouvelle-Calédonie, au nord, et d'Oregon, au sud.

Enfin, en 1821, la Compagnie du Nord-Ouest fut fusionnée avec celle de la Baie d'Hudson par une loi du Parlement britannique qui accordait à la nouvelle alliance le droit officiel et exclusif de commercer dans la région tout entière. Bien entendu, ce «monopole» devait être partagé avec les commerçants américains dont les droits étaient garantis par un traité d'occupation conjointe entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour le territoire de l'Oregon. La réorganisation de l'immense *Columbia Department* effectuée en 1825 par le gouverneur George Simpson, garantissait la domination de la Compagnie de la Baie d'Hudson en établissant une brigade annuelle de la fourrure, par voie de *l'Okanagan Valley*, entre le *Fort St-James* sur le lac Stuart et le Fort Vancouver sur le fleuve Columbia, laquelle devait satisfaire les besoins en transport et en approvisionnement de l'Oregon et de la Nouvelle-Calédonie. Cependant, la nouvelle unité du *Columbia Department* n'a été que temporaire.

L'évolution des circonstances a cependant entraîné une détérioration rapide du commerce des fourrures dans les Etats des Montagnes Rocheuses et du littoral du Pacifique. Par suite de l'arrivée en Oregon d'un flot de colons, la plus grande partie du territoire a été cédée aux Etats-Unis aux termes du traité de l'Oregon de 1846. Fort Victoria avait été fondé en 1843 en prévision de cette éventualité et afin de prévenir toute autre perte de territoire. En outre, pour assurer plus solidement la présence britannique, le ministère des Colonies a, en 1849, accordé à la Compagnie de la Baie d'Hudson, le parrainage de la nouvelle colonie de la Couronne de l'Ile Vancouver, en échange de quoi celle-ci devait élaborer et mettre en oeuvre un plan d'établissement—ce qui semble assez ironique compte tenu de son antipathie bien connue à l'égard de la colonisation.

A l'opposé des Indiens et des employés de la Compagnie qui étaient depuis longtemps assujettis aux règlements absolus, paternalistes, et à l'occasion, arbitraires, des intendants-chefs et des commerçants en chef, les colons de l'Ile Vancouver avaient, en tant que citoyens de l'Empire, droit à tous les privilèges et protections de la Loi et du gouvernement britanniques. Par conséquent,

David Adams est actuellement agent de recherche à la présidence de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Il agit également en qualité de coordonnateur de la 20e Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth. Clarence Reser est adjoint d'administration auprès du Président de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique. Les opinions exprimées par les auteurs ne sont pas nécessairement celles de la présidence ou de la section de la Colombie-Britannique de l'Association parlementaire du Commonwealth.

la nouvelle colonie a été dotée d'un Gouverneur et d'un Conseil législatif presque au moment même de sa formation et, à partir de 1856, de la première Assemblée législative dans un territoire britannique à l'ouest des Grands Lacs. La circonscription électorale représentée était de dimensions fort réduites. Lorsque la Chambre fut convoquée pour la première fois, le 12 août 1856, à la suite d'élections générales, sept représentants avaient été élus par un éléctorat total d'à peine un peu plus de quarante propriétaires, tous de sexe masculin. L'Assemblée se réunit dans les modestes locaux du «Bachelors Hall» où les agents célibataires de la Compagnie de la Baie d'Hudson étaient logés dans l'enceinte de Fort Victoria. M. John Sebastian Helmcken, premier président de l'Assemblée, a ainsi décrit ces locaux:

> une pièce mesurant environ 90′ sur 12′, finie à l'intérieur de madriers non peints, sans garniture à l'exception peut-être de quelques «paillassons de cèdre» pour recouvrir les fentes. De chaque côté, deux portes s'ouvrant sur deux dortoirs. Au milieu de la pièce, un grand poêle en tôle, rectangulaire et délabré, aux protubérances pittoresques. Au bout de la pièce, une table en bois de fabrication artisanale, sur laquelle se trouvaient un registre de cent pages, un grand encrier, des plumes et quelques feuilles de «papier ministre», mais ni «masse», ni canif, ni timbres... Autour de la table réservée à l'*Orateur*, une demi-douzaine de chaises en bois très ordinaires, destinées aux députés et, à une distance respectueuse, deux bancs sans dossier pour les assistants. Ces meubles appartenaient en fait au «Bachelors Hall; ainsi, ni la Chambre d'assemblée ni le pays n'a eu à engager de frais inutiles. A la fin de l'année les comptes ont révélé que cette auguste Assemblée, avait coûté environ $25, ce qui nous a valu quelques remarques ironiques de la part du «Times» de Londres.
>
> Pas de chapelain, pas de prières, pas de «sergent d'armes», pas de journalistes, et rien qui puisse ajouter prestige et dignité au parquet qui n'était d'ailleurs ni recouvert de tapis ni bien astiqué; sur ce dernier point, il fallait s'en remettre à «Dick», le jeune Indien qui était chargé de s'occuper des «Bachelors».[1]

Même si l'Assemblée cessa ensuite de tenir ses délibérations au «Bachelors Hall» pour s'installer à la prison et asile d'aliénés de la colonie, la découverte d'or sur la terre ferme, le long de la rivière Fraser, en 1858, dans le district de Cariboo, en 1860, modifia radicalement le style de politique de la colonie, ainsi que son aspect économique et social. En 1859, un ensemble pittoresque de villas de style colonial qui méritaient l'étiquette affectueuse de «cages à oiseaux» s'échelonnaient le long de la rive sud de la Baie James à Victoria, leur construction étant nécessitée par les responsabilités croissantes de la législature, du gouvernement et du corps judiciaire qui souffraient des pressions d'une immigration massive et soudaine.

Grâce à l'initiative du gouverneur James Douglas, des milliers de mineurs des régions aurifères de la terre ferme non encore constituée administrativement, furent assujettis aux lois et institutions britanniques lorsque le ministère des Colonies sanctionna, en 1858, avec effet rétroactif, la création *de facto* de la colonie de la Colombie-Britannique. Les mobiles de Douglas peuvent prêter à suspicion en raison de ses relations bien connues avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais, de toute façon, le vieil ordre de la traite des fourrures se trouvait désormais relégué dans l'ombre. Toutefois, le nouvel ordre était sans contredit sujet à un cycle prononcé de prospérité et de crise. Lorsque les revenus gouvernementaux provenant de l'extraction de l'or diminuèrent radicalement vers le milieu des années 1860, il devint de plus en plus difficile pour les trésors des deux colonies du Pacifique de maintenir les travaux publics et les structures administratives datant de temps plus prospères. Aussi, la colonie de l'Ile Vancouver fut-elle annexée à la colonie de la Colombie-britannique en 1866, ce qui entraîna l'abolition de la Chambre d'assemblée.

LA PROVINCE DU PACIFIQUE: 1871-1903

L'union orageuse des deux colonies ne faisait que présager une union encore plus tempétueuse avec le Canada en 1871. Les sujets britanniques et américains de la nouvelle colonie étaient tout au plus indifférents à la chose, mais la collectivité canadienne encourageait activement la confédération. Grâce à la promesse d'un chemin de fer transcontinental qui ramènerait la prospérité, le point de vue des Canadiens finit par l'emporter. En outre, l'agitation soulevée par deux journalistes canadiens et futurs premiers ministres de la province, John Robson et Amor de Cosmos, finit par convaincre la population que la constitution de la sixième province rétablirait un gouvernement pleinement responsable fondé sur le modèle de l'Ontario.

Les 25 membres de la première Assemblée législative de la province de la Colombie-Britannique se réunirent à l'automne de 1871. Le cabinet se composait de trois membres dont John Foster McCreight faisant

[1]Dorothy Blakey Smith, ed., *The Reminiscences of Doctor John Sebastian Helmcken*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1975, pp. 333-334.

Première Assemblée législative de l'Ile de Vancouver, 1856, 2e rangée (de gauche à droite), J.W. Mackay, Joseph Despart Pemberton, Joseph Porter, greffier. 1ère rangée (de gauche à droite) Thomas Skinner, John Sebastian Helmcken, James Yates.
Offert à titre gracieux par les Archives Provinciales de la Colombie-Britannique.

Ancien édifice du Parlement (Birdcages), Inner Harbour, Victoria (C.-B.), années 1860.
Offert à titre gracieux par les Archives Provinciales de la Colombie-Britannique.

fonction de premier ministre. Il devint vite évident que la progression du chemin de fer exerçait plus d'influence sur la conduite des affaires publiques que toute autre question. Avant d'être finalement résolue, la controverse entourant la construction de la voie ferrée détermina des alliances politiques, aggrava les rivalités régionales et engendra une menace pour la Confédération elle-même. Sir John A. Macdonald s'étant engagé à poursuivre les travaux, tous les sénateurs et députés de la Colombie-Britannique lui assurèrent leur appui et la province demeura fidèle au Parti conservateur fédéral durant les 20 années qui suivirent. D'autre part, à la suite du refus du gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie de respecter les conditions d'union à cet égard, l'Assemblée législative adressa la première de trois pétitions à la Reine lui demandant que la Puissance du Canada respecte ces conditions, sinon, la Colombie-Britannique n'aurait d'autre solution que de se retirer de l'union.

Par une ironie du sort, l'achèvement tant attendu du Canadien Pacifique en 1885 reçut un accueil mitigé. Le terminus en ayant été aménagé à Burrard Inlet plutôt qu'au sud de l'Ile Vancouver, les ambitions commerciales de Victoria furent déçues, ce qui contribua à ranimer la vieille animosité entre les insulaires et les habitants du continent. Cependant, l'avènement du chemin de fer amena une nouvelle période de croissance économique. La ville de Vancouver était née et se nourrissait des rêves déçus de Victoria; sa croissance vertigineuse reflétait d'ailleurs la prospérité de la province tout entière. Les produits miniers et agricoles, ainsi que le poisson et le bois avaient trouvé de nouveaux débouchés sur les marchés d'exportation et l'optimisme sans bornes de l'époque se matérialisa, en 1898, par l'achèvement des nouveaux édifices du Parlement à Victoria qui remplacèrent les «cages à oiseaux», maintenant en ruine, en tant que centre politique et administratif de la Colombie-Britannique.

Le système politique également délabré se trouvait au seuil de changements fondamentaux. N'étant plus engluée par la fidélité aux partis, l'Assemblée législative avait assuré son appui à divers cabinets successifs depuis 1871 selon un système d'alliances personnelles qui devint de plus en plus difficile de contrôler. La suspicion à l'égard des mobiles d'une Chambre peuplée de députés indépendants, constamment harcelés par des agents parlementaires voulant faire adopter des bills privés, atteint son comble en 1892 lorsque les rédacteurs d'un journal furent à la barre déclarés coupables de mépris de l'autorité de la Chambre parce qu'ils avaient publié un éditorial diffamatoire.

Au tournant du siècle, la situation politique avait tellement dégénéré qu'il était devenu impossible de gouverner. Même si l'étiquette du parti fédéral commençait à être attachée aux politiques provinciales, aucune organisation ne contrôlait un nombre suffisamment grand des factions représentées à la Chambre pour assurer la survie d'un gouvernement.

L'instabilité politique était telle que cinq gouvernements furent défaits et un lieutenant gouverneur relevé de ses fonctions dans les cinq années qui ont précédé les

élections de 1903. Cette année-là, le parti conservateur de Richard McBride briqua les suffrages en promettant d'imposer une certaine discipline aux partis du gouvernement de la province. Il réussit à se faire élire avec une faible majorité qui mit fin à 30 années de gouvernement personnel en Colombie-Britannique et qui annonça une nouvelle ère pour la politique provinciale.

L'ERE MODERNE

Depuis 1903, il y a eu 23 assemblées législatives en Colombie-Britannique. Le nombre de députés est passé de 42 dans la 10e législature qui a commencé en octobre 1903, à 57 dans la 32e qui a débuté en mai 1979. Il y a eu cinq remaniements de la répartition électorale depuis 1903.

Comme on l'a mentionné précédemment, le système des partis politiques a été introduit en 1903 lorsque Richard McBride a formé un gouvernement conservateur. Plusieurs observateurs sont d'avis que l'avènement du système des partis a grandement favorisé la stabilité politique dans la province. Quoi qu'il en soit, les partis libéral et conservateur ont dominé la scène politique de 1903 à 1952.

Ces deux partis ont tout à tour joué les rôles de gouvernement et d'opposition et ont dominé ensemble dix élections générales. Le C.C.F. est devenu une force politique après 1933. Le parti créditiste est entré en scène en 1952. Depuis 1903, de trois à quinze partis politiques ont brigué les suffrages à chaque élection générale. Cependant, depuis 1952, on a assisté à une polarisation continue des forces de la «droite» politique représentée par le parti créditiste et de la «gauche» representée par le C.C.F./Nouveau parti démocratique. Les deputés de ces deux partis se partagent actuellement tous les sièges à l'Assemblée législative créant ainsi une polarisation complète.

Il a fallu plus d'un demi-siècle avant que tous les citoyens de la Colombie-Britannique n'obtiennent le droit de suffrage. En 1897, seuls pouvaient voter les hommes âgés de plus de vingt-et-un ans qui étaient sujets britanniques, qui résidaient en Colombie-Britannique depuis un an et qui n'étaient pas d'ascendance chinoise, indienne, japonaise ou amérindienne. En 1916, les femmes blanches âgées de plus de vingt-et-un ans obtinrent le droit de vote et, après 1917, celui de devenir députés. En 1949, ce fut le tour des groupes minoritaires comme les Chinois, les Indiens, les Japonais et les Amérindiens. En 1970, l'âge de la majorité fut abaissé à dix-neuf ans. La Loi sur les élections de 1979 reconnaît maintenant le droit de vote à tous les citoyens canadiens ou sujets britanniques qui sont majeurs et qui ont accompli des démarches nécessaires pour être considérés comme résidents et se faire inscrire sur la liste électorale.

La Colombie-Britannique a tenu vingt-trois élections depuis 1903. Les assemblées législatives provinciales ont duré en moyenne quarante mois. Le mandat le plus court, celui de la 23e, a duré un an (1952-1953); le plus long, celui de la 17e a été complet (cinq ans de 1928 à 1933). Le Crédit social a été au pouvoir pendant vingt-cinq des soixante-dix-sept dernières années. Le parti libéral l'à été pendant vingt ans au cours de la même période, et le parti conservateur, dix-huit. Cependant, la coalition de libéraux-conservateurs a été au pouvoir pendant onze ans. Le NPD a été au pouvoir pendant trois ans. Le CCF/NPD a été le parti officiel d'opposition pendant trente-neuf des soixante-dix-sept dernières années. Le parti libéral a été l'opposition officielle pendant quatorze ans contre douze pour les conservateurs et trois pour le Crédit social.

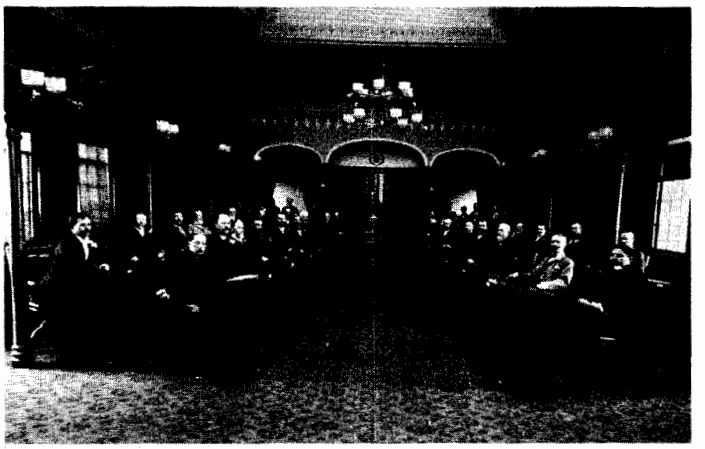

Septième Législature, Troisième Session, 1890, Victoria, (C.-B).
Offert à titre gracieux par le Special Services Branch — Ministère du Tourisme de la C.-B.

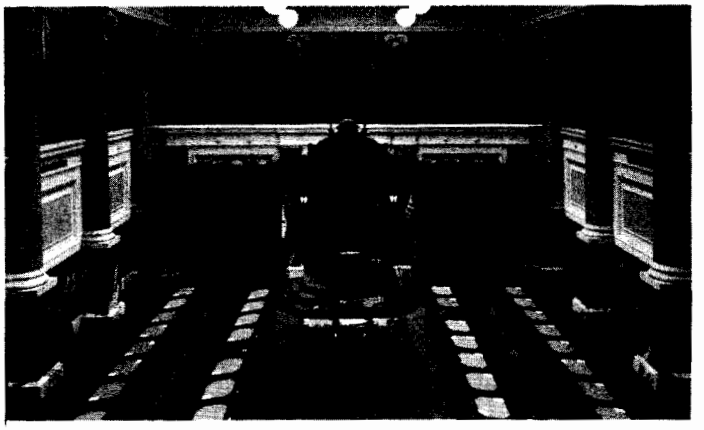

Chambre de l'Assemblée législative.
Offert à titre gracieux par. le Special Services Branch — Ministère du Tourisme de la C.-B.

Le premier ministre W.A.C. Bennett a été le leader parlementaire ayant le plus longtemps exercé ses fonctions. Chef du Crédit social pendant vingt-et-un ans, il a dirigé le gouvernement du même parti pendant vingt ans. M. Richard McBride a été premier ministre de la Colombie-Britannique pendant douze ans et chef du parti conservateur pendant la plus grande partie de cette période. M. John Oliver a pour sa part été premier ministre et chef du parti libéral pendant neuf ans, tandis que T.D. "Duff" Pattullo a occupé le même poste pendant huit ans.

M. Robert Strachan a été le chef de l'opposition officielle à avoir le plus longtemps exercé ses fonctions. Il a dirigé le parti C.C.F./N.P.D. pendant treize ans. M. David Barrett a occupé le même poste pendant sept ans et a en outre été pendant trois ans premier ministre du seul gouvernement néo-démocrate jamais élu en Colombie-Britannique. M. Harold Winch a dirigé le parti C.C.F. et agi en qualité de chef de l'opposition pendant quelque douze ans.

Plusieurs changements importants de procédure sont intervenus à la Chambre de la C.-B. au cours de la dernière décennie. Le premier président du comité des comptes publics à être membre de l'opposition a été M. Alex Fraser, député de Cariboo, qui a été nommé à ce poste le 15 février 1973. Un député de l'opposition préside ce comité depuis. Le recrutement de vérificateur général et de l'ombudsman de la C.-B. se fait par ailleurs au sein des divers comités du parti. Entre le 6 avril 1977 et le 26 mars 1979, le Comité de l'Assemblée législative de l'agriculture a dirigé une étude importante sur l'agriculture et l'industrie alimentaire et a présenté au total trois rapports principaux et près de 100 rapports techniques. La C.-B. a créé un comité spécial de l'Assemblée législative, le Comité des sociétés de la Couronne, qui est chargé d'étudier la gestion, l'administration et l'exploitation de certaines sociétés provinciales de la Couronne. Plusieurs rapports ont été déposés par ce comité qui est secondé par un personnel de spécialistes employés à plein temps.

Le 2 mars 1973, l'Assemblée législative de la C.-B. instituait par résolution de la Chambre une période de questions orales de 15 minutes. Depuis le 6 mars 1973, une telle période est prévue tous les jours de la semaine, sauf le vendredi.

Par une résolution de la Chambre, présentée en avril 1970, l'Assemblée législative de la C.-B. a également créé un service du *hansard*. Le service initial se limitait à l'enregistrement et à la transcription des affaires officielles courantes de la Chambre, à l'exclusion de tout travail des comités. Par une autre résolution de la Chambre (2 mars 1973), un service complet du *hansard* a été adopté pour toutes les délibérations de la Chambre et, depuis 1973, le service a été élargi de façon à inclure toutes les réunions publiques des comités législatifs. Les rapports du *hansard*, qui étaient originellement publiés à la fin d'une session, ont été peu à peu distribués sur une base hebdomadaire, puis quotidienne. Aux termes de cette loi, le Président peut intervenir ou nommer quelqu'un pour intervenir à titre de commissaire spécial aux enquêtes dans le domaine général de la réforme parlementaire. A ce jour, six rapports ont été déposés conformément à cette loi, lesquels traitent d'une gamme étendue de questions, y compris une proposition de radiodiffusion des délibérations de l'Assemblée législative.

Les fonctionnaires élus de l'Assemblée législative comprennent le Président et le Vice-président. Depuis l'entrée de la C.-B. dans la Confédération, en 1871, 26 présidents se sont succédés. Le premier a été l'honorable James Trimble, qui a exercé ses fonctions de 1872 à 1878. Jusqu'en 1980, la seule femme à occuper ce poste au sein du Commonwealth a été l'honorable Nancy Hodges qui a été président de 1949 à 1952. Le président dont le mandat a été le plus court a été l'honorable John Hart, également devenu premier ministre de la Colombie-Britannique. Depuis 1903, tous les présidents ont été issus du parti au pouvoir. Le président actuel est l'honorable Harvey W. Shroeder, député de Chilliwack.

Depuis 1911, il y a eu au moins 23 vice-présidents Le vice-président dont le mandat a été le plus long a été M. A.S. Matthew, qui a exercé ses fonctions de 1954 à 1963. Le vice-président actuel est M. Walter K. Davidson, député de Delta.

L'Assemblée législative de C.-B. a eu recours aux services d'un certain nombre de fonctionnaires nommés. De 1903 à 1980, la Chambre a employé huit greffiers. M. Charles Goode a été le premier greffier à être employé à l'Assemblée législative. M. Thornton Fell lui a succédé et a rempli les fonctions de greffier de la Chambre de 1879 à 1918. M. Ned.deBeck a été greffier de 1950 à 1973. Le greffier actuel, M. Ian M. Horne, c.r., qui a été nommé le 18 avril 1973, lui a succédé. Depuis 1905, la Chambre a eu au moins huit secrétaires légistes. M. Ian D. Izard occupe actuellement ce poste. Les postes de greffier-adjoint et de greffier de comités ont été créés en 1975. Madame Evelyn Miller occupait ce poste jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite en 1977. Depuis 1905, il y a eu neuf sergents d'armes. Celui qui a le plus longtemps exercé ses fonctions, à savoir de 1957 à 1971, a été M. Denzil Ashby.

LA STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

La 32e législature, à savoir l'Assemblée législative actuelle, a été élue le 10 mai 1979. Elle compte cinquante-sept membres. En 1979, il y a eu la première redistribution à la Chambre depuis 1966. Le parti du crédit social qui gouverne détient trente et un sièges. Le parti NPD qui représente l'opposition officielle détient vingt-six sièges. Les libéraux et les conservateurs ne détiennent aucun siège dans le Chambre actuelle.

Durant la deuxième session de la 32e législature, douze comités ont été créés. Le Comité plénier étudie les prévisions budgétaires et les lois proposées par le gouvernement. Il existe neuf comités spéciaux permanents:

Règlement et projets de loi privés
Comptes publics et questions économiques
Agriculture
Affaires municipales et logement
Travail
Santé, instruction et ressources humaines
Transports et communications
Environnement et ressources
Pratiques électorales admises

Le dixième comité, le Comité des sociétés de la Couronne, créé pour la durée d'une législature peut prolonger son mandat sans devoir obtenir l'approbation de la Chambre contrairement aux autres comités spéciaux permanents. Un Comité spécial des privilèges, a été institué pour étudier une question de privilège soulevée par le député de Richmond. Ce comité a maintenant déposé son rapport final.

Les nombreux organismes qui servent la Chambre ne sont pas tous régis par un seul organisme administratif. Certains d'entre eux relèvent de la Législature par l'intermédiaire du président. Au nombre de ceux-ci notons:

La présidence
La vice-présidence
Le bureau du Greffier
Le bureau du Sergent d'armes
Le *hansard*
La salle à manger du Parlement
Le caucus du gouvernement
Le caucus de l'opposition

Certains organismes comme la bibliothèque du Parlement et le bureau des visites guidées du Parlement sont logés dans l'immeuble du ministère du Secrétariat provincial et des services gouvernementaux. Plusieurs organismes servant la Chambre sont logés dans l'immeuble de la *British Columbia Buildings Corporation,* société de la Couronne chargée de la gestion des immeubles provinciaux. Il s'agit du bureau de la sécurité et le bureau de la gestion des immeubles. Autres organismes comme le bureau de l'Ombudsman et le bureau du Vérificateur général qui existent pour servir la Chambre sont, pour des raisons évidentes, des organismes distincts.

Le président est chargé de la gestion financière et de la dotation en personnel des organismes relevant de la Chambre. Un adjoint administratif, un Contrôleur de la législation et les divers chefs des organismes l'aident à formuler des politiques et à gérer les services. Il n'existe pas de commission de la régie intérieure ou de comité de gestion équivalent. Le Contrôleur de la législation est le responsable hiérarchique des services financiers. La législature ne possède pas un bureau distinct de dotation en personnel. Ces questions relèvent de la division de la paie du bureau du Contrôleur. Le Conseil du Trésor approuve les prévisions budgétaires touchant les services législatifs, celles-ci étant éventuellement soumises à la Chambre pour approbation. Le Comité des subsides approuve les prévisions de dépenses de la législature. Le Secrétaire provincial parraine ces prévisions lorsqu'elles sont présentées à la Chambre.

L'Assemblée législative suit un calendrier parlementaire traditionnel. Conformément à la constitution provinciale, la durée maximale du Parlement de la Colombie-Britannique est de cinq ans et le Parlement doit être convoqué au moins une fois l'an. Au cours des dix dernières années, les sessions parlementaires ont eu tendance à s'allonger.

D'ordinaire, la Chambre siège de 14 h 00 à 18 h 00 du lundi au jeudi et de 10 h00 à 13 h00 le vendredi. Bien que la Chambre siège normalement deux soirs par semaine de 20 h 00 à 23 h 00, elle n'a pas encore siégé en soirée au cours de la session actuelle.

La rémunération des députés a récemment été rajustée conformément à la formule d'indexation adoptée en 1979. La rémunération de base d'un député est de $22,344 et l'allocation de dépense est de $11,172. Les députés touchent donc au total $33,516. Le président et le leader de l'opposition officielle reçoivent tous deux $20,216 de plus. Le vice-président reçcoit $9,044 de plus. Les présidents de chaque comité reçoivent environ $1,000 de plus par année. Les whips, les leaders à la Chambre et les présidents de caucus ne reçoivent pas de rémunération supplémentaire.

Chaque député a un bureau privé dans l'immeuble du Parlement et reçoit jusqu'à $1,300 par mois pour son bureau de circonscription. Ces fonds servent à payer le personnel de secrétariat et les dépenses de bureau. En outre, chaque député peut compter sur les services du

Défilé du président (Sergent d'armes — A.M. Hutchinson; président — l'honorable H.W. Schroeder; greffier — Ian M. Horne, c.r.; légiste et premier greffier adjoint — Ian D. Izard).

personnel de soutien du caucus. Ces services comprennent les services du secrétariat, de recherche et d'administration. En termes généraux, chaque député compte un secrétaire dans l'immeuble du Parlement pendant la session. Les services de soutien comme l'imprimerie, la photocopie et les services d'approvisionnement en fournitures de bureau relèvent de l'Imprimeur de la Reine ou du Sergent d'armes.

De nombreux services législatifs sont offerts aux députés. Comme nous l'avons déjà souligné, le *Hansard* fournit un compte rendu complet des activités de la Chambre et des exemplaires du *Hansard* sont distribués tous les jours aux députés. La bibliothèque législative possède une collection de 350,000 livres, monographies et journaux reliés, de 250 quotidiens et hebdomadaires et de 700 revues. Elle offre de nombreux autres services. Par exemple, elle fournit des services de référence et de bibliographie et établit, à la demande des députés, des résumés sur divers documents. Elle procède à des recherches en direct dans des banques de données informatiques choisies. La bibliothèque possède aussi des index spéciaux comme l'index des journaux de la Colombie-Britannique ainsi qu'un service de prêts interbibliothèques. La bibliothèque fournit des services de photocopie aux députés, mais ne possède pas de service de recherche.

La *British Columbia Buildings Corporation* qui est chargée de la sécurité générale des immeubles veille aussi sur la sécurité au Parlement. Le Sergent d'armes et son personnel sont responsables de la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la Chambre.

Les députés et leurs invités ainsi que le personnel du Parlement ont accès à la salle à manager du Parlement. Ce restaurant et le service de traiteur ne sont ouverts qu'en session. Le restaurant est ouvert tous les jours de la semaine de 8 heures jusqu'à l'ajournement de la Chambre.

La tribune de la presse compte vingt membres à temps plein représentant la presse et les média électroniques. Les principaux média urbains, régionaux et nationaux y sont représentés. En outre, la tribune de la presse compte quelque trente-trois membres à temps partiel. La tribune ne relève pas de la Chambre dans la mesure où elle possède sa propre constitution et ses travaux sont coordonnés par un administrateur élu qui collabore avec le président pour assurer des relations harmonieuses. La Chambre fournit à la tribune des bureaux, l'équipement de bureau de base, les services publics voulus et de la papeterie.

Les média suivent de très près les sessions législatives. Les journalistes de la radio de la tribune diffusent des rapports au moins toutes les heures. Des reportages télévisés sont produits tous les jours et des entrevues spéciales sont diffusées par les principales équipes de nouvelles. Les journaux publient des reportages sur la Chambre dans leurs éditions du matin et du soir. Les travaux de la Chambre ne sont pas diffusés intégralement par radio ou par télévision.

(Traduit de l'anglais)